

MODALITÉS D'ADMISSION

Cette formation est ouverte aux :

Tous les acteurs intéressés par l'acquisition d'un socle commun autour de la coordination de situations individuelles dans des parcours de santé et environnements complexes (DAC, DER, C360, PCO, coordinateurs de parcours coordonnés renforcés, référents parcours, etc.)

Inscriptions : sur le site internet de la faculté de médecine de Nice

**Voir les dates précises et les modalités sur le site web.*

Capacité d'accueil: 25 étudiant·e·s maximum.

Tarifs : Formation initiale:

- Etudiant inscrit à Université Côte d'Azur: 350€ de frais de formation + droits de scolarité (*)
- Etudiant non inscrit à Université Côte d'Azur = tarif FCI

Formation continue:

- Formation Continue Individuelle (FCI): 2100€ de frais de formation + droits de scolarité (*)
- Formation Continue Employeur (FCE): 2300€ de frais de formation + droits de scolarité (*)

**** Droits de scolarité: 57 € (droit administratif: 23€ + droit bibliothèque: 34€)**

Attention, les tarifs sont donnés à titre indicatif et peuvent être réévalués chaque année

Renseignements pédagogiques

Responsable :

Pr Pradier Christian

christian.pradier@univ-cotedazur.fr



Adresse -

Faculté de médecine de Nice
28 av de Valombrose, 06103 Nice Cedex 2

Page web du DU



Diplôme Universitaire

Coordonnateurs de parcours – Concepts, outils et pratiques professionnelles



medecine.univ-cotedazur.fr



Contact administratif :



medecine.du-diu@univ-cotedazur.fr

Diplôme Universitaire

Coordonnateurs de parcours – Concepts, outils et pratiques professionnelles

Les + de la formation

- **Comprendre** les parcours et la coordination territoriale.
- **Maîtriser** les outils d'organisation et d'optimisation des prises en charge.
- **Agir** efficacement au sein de son territoire.

Infos pratiques

- Formation en CM et TP **formation hybride**.
- Pas de stage.
- Langue de la formation : français
- Le Diplôme est composé de 5 UE, dont deux sont délivrées 100% en e-learning et à distance (70h) et 3 troisièmes en présentiel (60h), soit environ 130h de travail pour l'étudiant

PRESENTATION

Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir en qualité de Coordonnateurs de parcours auprès de personnes accompagnées, quels que soient leur âge, leur pathologie, leur handicap ou leur situation afin de leur offrir une réponse globale et coordonnée.

Ce Diplôme Universitaire est le seul diplôme actuellement apte à répondre aux exigences de la Loi 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé et au Décret N°2021-295 du 18 mars 2021 relatif aux dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé complexes et aux dispositifs régionaux. Dans la Région Sud-Paca, deux formations sont proposées qui permettent une spécialisation autour d'un public dépendant : le DU Gériatrie et Psychopathologie du vieillissement (Nice) – et la spécialisation Médecin coordinateur en EHPAD (Aix-Marseille).

ORGANISATION

Contenu de la formation :

- UE1 : Concept de base en santé publique
- UE2 : Parcours du patient sur un territoire
- UE3 : Connaissance des publics et des politiques publiques
- UE4 : Pratiques et outils du coordinateur de parcours
- UE5 : Postures professionnelles et techniques d'accompagnement du coordinateur de parcours

Modalités d'évaluation :

Présence obligatoire. Le diplôme est délivré aux étudiants présents à l'ensemble des enseignements et obtenant une moyenne supérieure ou égale à 10 à l'examen final organisé sous forme d'E.C.O.S.*

**Retrouvez les MCC sur la page du DU sur le site de médecine de Nice.*